

EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU PRESIDENT

DECISION DU 18/09/2025 N° D2025-76

Nomenclature : 1.7

**Acte accompli dans le cadre de la délégation
donnée par le Conseil au Président**

**Objet : - Fourniture et pose du mobilier signalétique randonnée de la
tranche 2 de Haut-Bugey Agglomération.**

Le Président de Haut-Bugey Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10,

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022, donnant au Président délégation pour « *prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement de tous les marchés, les accords-cadres et leurs avenants dans la limite de 1 500 000 € H.T pour les marchés de travaux et du seuil de procédure formalisée défini par la réglementation pour les marchés de fournitures et services* », à charge pour lui d'en rendre compte au Conseil d'agglomération,

Vu le code de la commande publique et notamment ses articles L2194-1 et R2194-2 à R2194-4

Vu le projet de modification de marché,

PREAMBULE

HBA a attribué le marché de travaux n°2024-19 concernant la fourniture et pose du mobilier signalétique randonnée de la tranche 2 de Haut-Bugey Agglomération à l'entreprise PIC BOIS RHONE ALPES pour un montant de 119 249,02 € HT.

En cours de marché, il s'est avéré nécessaire de remplacer de la signalétique randonnée et de modifier des parcours de façon définitive suite à différents événements : éboulements rocheux, chutes d'arbres, coupes forestières et changements de propriétaires sur des parcelles conventionnées.

MODIFICATIONS INTRODUITES

Feuillet
N° 47

La présente modification de marché a pour objet d'arrêter ces travaux supplémentaires.

Elle est avec incidence financière sur le montant du marché :

Montant de la modification de marché :

- Taux de la TVA : 20 %
- Montant HT : 4 224,66 €
- Montant TTC : 5 069,59 €
- % d'écart introduit par la modification de marché : 3,54 %

Nouveau montant du marché :

- Taux de la TVA : 20%
- Montant HT : 123 473,68 €
- Montant TTC : 148 168,42 €

DECIDE

Article 1 : D'accepter et de signer la modification de marché concernant le Marché N° 2024-01 - Aménagement d'un parking complémentaire sur le site de Terre Ronde (01110).

Article 2 : Les autres clauses du marché sont inchangées

Article 3 : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Article 4 : Une ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.



Le Président

Michel MOURLEVAT

Accusé de réception d'un acte en préfecture

Objet de l'acte : Fourniture et pose du mobilier signalétique randonnée de la tranche 2
de Haut-Bugey Agglomération.

.....
Date de décision: 18/09/2025

Date de réception de l'accusé 18/09/2025

de réception :

.....
Numéro de l'acte : D202576

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20250918-D202576-AU

.....
Nature de l'acte : Autres

Matières de l'acte : 1 .7

Commande Publique

Actes speciaux et divers

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : D2025_76.pdf (99_AU-001-200042935-20250918-D202576-AU-1-
1_1.pdf)

